

ANNEXE AU PEDT

Grille de présentation de votre Plan Mercredi

Envoyé en préfecture le 28/06/2022
Reçu en préfecture le 28/06/2022
Affiché le 
ID : 038-213804230-20220627-DEL_2022_34-DE

NOM DE LA COLLECTIVITE (NOM DES COMMUNES EN CAS DE PROJET PARTAGE) :
Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

*Pour chacun des critères, merci de rédiger ce qui est mis en place sur votre commune et de cocher la case correspondant à votre propre appréciation (atteint/atteint partiellement/non atteint).
La commission analysera la possibilité de labellisation à partir de la connaissance de votre situation et des observations que vous aurez notées.*

L'appréciation sera faite à partir des 4 tableaux ci-dessous, correspondant aux quatre objectifs du Plan mercredi :

1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Développement d'activités éducatives de qualité

TABLEAU 1 COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Envoyé en préfecture le 28/06/2022
 Reçu en préfecture le 28/06/2022
 Affiché le 
 ID : 038-213804230-20220627-DEL_2022_34-DE

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u>
	<u>Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point</u>	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Participation des responsables des services périscolaires / extrascolaires au COPIL, ainsi que certains encadrants (ETAPS, ATSEM...)		X		Pas de suivi sur les PEDT précédents mais en cours pour le prochain.
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	Certains animateurs travaillent sur les temps périscolaires, d'autres non. Il n'est pas toujours évident d'avoir un suivi entre les 2 projets.		X		Cela sera travaillé sur le prochain PEDT, avec des temps de rencontres entre tous les acteurs.
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	Les grandes lignes des projets d'écoles sont connues par les responsables. Certains axes qui semblent communs à tous sont abordés dans les réunions PEDT.		X		Les projets d'écoles sont refaits cette année donc pas encore connus dans leur totalité.
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)	Le projet du passeport citoyen mis en place pour les CM2 propose des actions à la fois sur le temps scolaire et périscolaire. Des actions de médiation culturelle sont proposées aux enfants en lien avec le service culture dans les temps scolaires et/ou périscolaires.	X			
Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Les enseignants ont accès à l'accueil de loisirs pour y faire des classes « nature ». Les enseignants ont du matériel spécifique à disposition (matériel pour écrire, livres, loupes, boîtes à insectes, filets à papillons...) en plus du matériel de la structure (jeux...); Les écoles utilisent aussi les locaux périscolaires pour des projets si besoin. Le matériel de sport est utilisé aussi bien pour les écoles que pour les activités périscolaires et extrascolaires	X			
Charte commune d'utilisation et d'occupation	Un règlement existe pour l'utilisation des locaux de l'accueil de loisirs pour les classes nature. Sinon pas de charte mais une très bonne communication entre les équipes enseignantes et le service Education	X			

TABLEAU 2 ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Envoyé en préfecture le 28/06/2022
 Reçu en préfecture le 28/06/2022
 Affiché le 
 ID : 038-213804230-20220627-DEL_2022_34-DE

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partielle ment atteint	Non atteint	
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les AESH notamment)	Accueil des enfants avec un encadrant supplémentaire dans la mesure du possible. Sensibilisation des équipes		X		AESH pas forcément disponibles pour encadrer les enfants sur les autres temps que l'école.
Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil) afin de favoriser la mixité sociale	Il n'y a qu'un seul accueil de loisirs sur la ville, qui accueille tous les enfants. Il y a une vraie mixité, tous les enfants de tous les quartiers le fréquentent. L'accueil de loisirs est situé sur le haut de la commune, dans un secteur plus privilégié que le bas. Les enfants sont montés par un bus pris en charge par la ville, afin qu'il soit accessible à tous.	X			
Gratuité ou tarification progressive *	Tarifcation des journées en fonction du quotient CAF des familles.	X			
Information des familles sur le PEDT et le projet pédagogique du mercredi	« Lettre de l'Éducation » adressée à toutes les familles chaque trimestre. Toutes les informations se trouvent également sur le site Internet de la ville.		X		Communication à améliorer pour que les parents puissent connaître au mieux le projet éducatif.

* voir avec la CAF

TABLEAU 3 MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Envoyé en préfecture le 28/06/2022
 Reçu en préfecture le 28/06/2022
 Affiché le 
 ID : 038-213804230-20220627-DEL_2022_34-DE

Critère	<u>Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :</u>				<u>Observations complémentaires</u>
	<u>Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point</u>	<u>Atteint</u>	<u>Partielle ment atteint</u>	<u>Non atteint</u>	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Des sorties sont régulièrement organisées dans les musées, au cinéma, dans et hors agglomération (châteaux, parcs Naturels, musées de Lyon...), mais aussi autour de l'accueil de loisirs (sorties nature Vercors, Chartreuse...) La découverte du patrimoine est un des thèmes du passeport citoyen.	X			La plupart des visites ont été suspendue pendant la pandémie. Les sorties ont repris presque normalement depuis.
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	La bibliothèque faisant partie du même service que l'accueil de loisirs, des visites régulières de la bibliothèque sont organisées. Les agents interviennent aussi dans le cadre des accueils périscolaires du soir.	X			Pas de musées ou de conservatoires sur la commune.
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Partenariat avec l'association du FAL (Foyer Arts et loisirs) avec des interventions musique et peinture à l'accueil de loisirs et au périscolaire du soir. Projets avec les associations sportives en cours de construction.		X		
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Projet en cours avec le conservatoire des Espaces Naturels.		X		
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Les demandes des habitants sont étudiées si besoin, lorsqu'ils proposent des interventions en accueil de loisirs.		X		La pandémie nous a empêcher de mettre en place cela pendant longtemps.
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	Certaines activités ou sorties sont organisées avec d'autres structures selon les projets.		X		Ce lien a été suspendu pendant les 2 ans de la pandémie.

TABLEAU 4 DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 28/06/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-213804230-20220627-DEL_2022_34-DE

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Libre choix de l'enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins	L'enfant a le choix ou non de participer aux activités. Ils ont également la possibilité de faire leur programme et de proposer des activités.	X			
Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	La volonté des équipes est de faire découvrir de nouvelles choses, de nouveaux lieux... Le programme est établi dans ce sens.	X			Beaucoup de sortie ou activités culturelles ont été mises en suspend pendant la pandémie.
Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Programme fait par période, de vacances à vacances. Le programme des vacances est souvent articulé autour de thèmes, ce qui permet aux enfants de découvrir et d'expérimenter avant de réaliser une présentation finale au travers d'une activité de tout ce qu'ils ont pu découvrir.	X			
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...)	Les temps d'activités sont organisés de façon à respecter les rythmes de chacun, petits et grands. Les temps d'accueil et de départ sont échelonnés, les repas sont pris plus tôt par les plus petits pour leur laisser un temps de repos/sieste en début d'après-midi avant de reprendre les activités.	X			Organisation de groupe au sein de l'ACM par tranches d'âges. 2 services organisés les midis pour permettre aux enfants de prendre le temps de manger et de réduire le bruit.
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives)	Les programmes sont articulés autour de grands thèmes. Ensuite, les activités sont réfléchies afin d'amener les enfants à la découverte de différentes thématiques répondant à ce dernier.	X			Divers intervenants viennent en renfort de l'équipe d'animation pour permettre une plus grande découverte chez les enfants (ETAPS, bibliothèque, intervenant musique, nature...).